



R É S E A U 11

SYNDICAT MIXTE
RÉSEAU SOLIDARITÉ EAU 11

SONDAGES DE RECONNAISSANCE POUR LA RECHERCHE D'EAU SUR LA COMMUNE DE DURBAN-CORBIERES (11)



DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS REPONSES AUX QUESTIONS DU SERVICE INSTRUCTEUR



Février 2026

RéSeau11

Hôtel du Département de l'Aude - Allée Raymond Courrière - 11855 CARCASSONNE Cedex 9
04 68 11 81 85 / administration@reseau11.fr / www.reseau11.fr

1 Résumé

Deux demandes d'examen au cas par cas pour la réalisation de deux forages sur les secteurs de Sainte Raphine et Rabassa à Durban-Corbières (11) ont été déposées le 29/01/26 sous la référence 012732/KK P et 012766/KK P.

Le service instructeur a émis une demande de compléments le 13/02/26, abordant les points suivants :

1. Présenter le projet global en précisant le déroulé des travaux, et les débits / volumes concernés
2. Indiquer les besoins annuels en eau potable de la commune ;
3. Mentionner les états quantitatifs et qualitatifs des masses d'eau concernées ;
4. Préciser si les projets sont en zone inondable ;
5. Précision sur les pompages d'essai ;
6. Précision sur les mesures d'économies de la ressource ;
7. Analyses des incidences sur les zones humides proches de la Berre ;
8. Problème d'ouverture du fichier photographique.

Le présent document s'attache à répondre aux questions posées.

2 Présentation générale du projet

2.1 RAPPEL DU CONTEXTE AEP DE LA COMMUNE

La commune de Durban-Corbières (11) est actuellement alimentée par trois ressources souterraines :

- Sources de Salobert : débit moyen de 114 m³/j en 2023, 87 m³/j en 2024 et 76 m³/j en 2025 ;
- Forage de Mouriès : débit moyen de 115 m³/j en 2023, 41 m³/j en 2024 et 26 m³/j en 2025 ;
- Puits de Matoumègne : débit moyen de 56 m³/j en 2023, 0 m³/j en 2024 et 0 m³/j en 2025 ;

La commune recense 655 habitants et 588 abonnés. Les besoins journaliers sont de 180 m³/j et 260 m³/j en pointe.

On constate donc que, sur les années 2024 et 2025, un déficit de production des sources est présent, par rapport aux besoins de la commune. En régime moyen les besoins sont de 80 m³/j et en pointe les besoins sont de 160 m³/j. Durant l'été et automne 2025, une alimentation par camions a été pratiquée afin d'assurer le maintien de l'AEP de la commune.

Par ailleurs, des problèmes réguliers de concentration en sulfates sont constatés sur le forage de Mouriès et le puits de Matoumègne.

En résumé la situation AEP de la commune de Durban-Corbières est tendue, la commune a donc nécessité urgente de trouver de nouvelles ressources. La solution de recherche par forages a donc été retenue.

2.2 DESCRIPTION GLOBALE DES TRAVAUX

Le syndicat RESEAU11 a la charge de la production d'eau potable sur la commune. A cet effet RESEAU11, devant le constat du déficit d'eau, a pour mission de trouver de nouvelles ressources.

Après analyses hydrogéologiques locales, deux sites de foration ont été retenus (1) secteur de Sainte Raphine et (2) secteur de Rabassa.

Le déroulé des investigations forage est le suivant :

1. Lancement d'une consultation pour la réalisation des forages ;
2. Prestations de recherches par géophysique ;
3. Demande au cas par cas ;
4. Dossier d'incidences au titre de la loi sur l'eau ;
5. Réalisation du forage sur le secteur de Sainte Raphine ;
6. Réalisation des pompages sur le forage de Ste Raphine et analyses physico-chimiques ;
7. Réalisation du forage sur le secteur de Rabassa ;
8. Réalisation des pompages sur le forage de Rabassa et analyses physico-chimiques.

La durée totale des travaux pourra être de trois mois au maximum, avec un début des travaux espéré autour de mi-mai 2026.

2.3 DEBITS ET VOLUME EN EXPLOITATION

Considérant les besoins précités ($80 \text{ m}^3/\text{j}$ en moyen et $160 \text{ m}^3/\text{j}$ en pointe), et supposant une exploitation des forages en régime 20h/24, le débit horaire demandé sur les nouveaux forages oscillera entre 4 et $8 \text{ m}^3/\text{h}$. Si un seul forage est productif l'intégralité de ce débit horaire lui sera affecté.

L'exploitation finale pourrait donc être :

1. Débit horaire : entre 4 et $8 \text{ m}^3/\text{h}$;
2. Débit journalier : entre 80 et $160 \text{ m}^3/\text{j}$;
3. Fréquence de pompage : 20h/24 ;
4. Volume annuel : entre 29200 et 58400 m^3 .

3 Besoins annuels de la commune

Ce point a été abordé précédemment :

- Besoin de la commune : $180 \text{ m}^3/\text{j}$ et $65700 \text{ m}^3/\text{an}$ et en régime de pointe $260 \text{ m}^3/\text{j}$ et $94900 \text{ m}^3/\text{an}$. Deux alimentations partiellement déficientes en période d'étiage (Mouriès et Matoumègne) et une alimentations restante insuffisante (sources de Salobert) ;
- Volume espéré sur les deux nouveaux forages : En régime moyen $80 \text{ m}^3/\text{j}$ et $29200 \text{ m}^3/\text{an}$ et en régime de pointe $160 \text{ m}^3/\text{j}$ et $58400 \text{ m}^3/\text{an}$.



4 Etat des masses d'eau

Les masses d'eau concernées sont FRDG502 pour le site de Sainte Raphine et FRDG156 pour le site de Rabassa.

La masse d'eau FRDG502 présentent les états des milieux suivants :

- Etat quantitatif : BON (niveau de confiance de l'évaluation : faible) ;
- Etat chimique : BON (niveau de confiance de l'évaluation : haut).

La masse d'eau FRDG156 présentent les états des milieux suivants :

- Etat quantitatif : BON (niveau de confiance de l'évaluation : faible) ;
- Etat chimique : BON (niveau de confiance de l'évaluation : moyen).

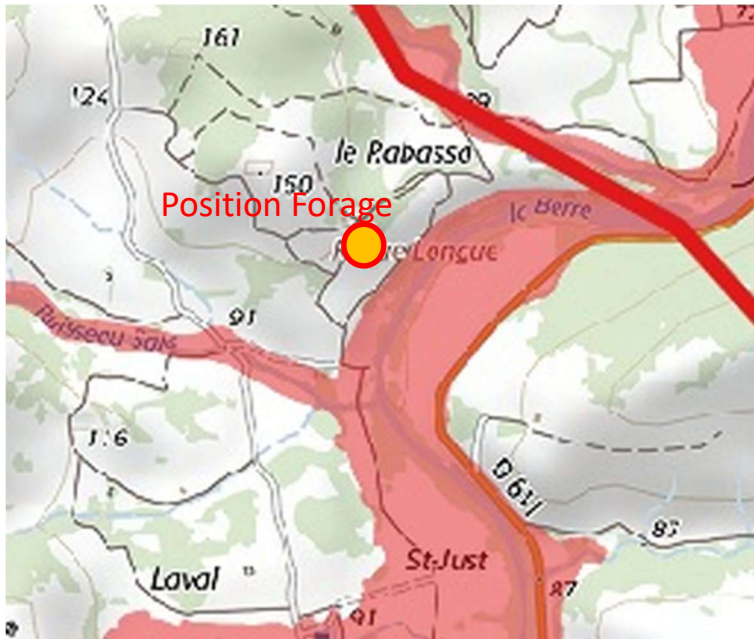
5 Zones inondables

Le PPRI existant sur la commune de Durban-Corbières, permet d'évaluer les risques d'inondation par les rivières.

Concernant le secteur de Sainte Raphine, le site est en dehors des zones inondables :



Concernant le secteur de Rabassa, le site est également en dehors des zones inondables :



6 Pompages d'essai

Lors de la foration, des pompages seront effectués pour tester les deux ouvrages (si une ressource suffisante est rencontrée), les données de pompages, prévues au cahier des charges sont les suivantes :

- Pompages par paliers : 4 fois 1h de pompages sous des débits espérés de 5 – 10 – 15 – 20 m³/h, visant à caractériser les capacités maximales du forage, soit un volume total exhauré proche de 50 m³.
- Pompage longue durée : 72h de pompage sous un débit espéré proche de 10 m³/h, soit un volume total exhauré proche de 720 m³. Essai visant à caractériser les capacités de la nappe.

7 Mesures d'économies

Depuis plusieurs années la commune de Durban-Corbières a réalisé des travaux de réfection des réseaux de distribution, ceci afin d'augmenter son rendement sur réseaux.

L'évolution des rendements calculés est la suivante :

- 2020 : 29%
- 2021 : 29,5%
- 2022 : 35%
- 2023 : 42%
- 2024 : 57%

Les efforts se sont poursuivis sur 2025 et se poursuivront sur les années à venir pour obtenir un rendement prochain atteignant au moins 70%.



8 Incidences sur les zones humides et cours d'eau

Les incidences sur les cours d'eau et les zones humides sont possibles durant la phase de reconnaissance et durant la phase d'exploitation des ouvrages.

8.1 INCIDENCES SUR LES COURS D'EAU

8.1.1 DEBITS DES COURS D'EAU

La Berre constitue l'exutoire des eaux provenant du site de foration. Pour le site de Sainte Raphine, les débits représentatifs de la Berre à mesurés à Durban-Corbières sont ceux de la station Y0814001. Ainsi les débits moyens interannuels sont les suivants :

Mois	Débits moyens mensuel
Janvier	1,97 m ³ /s
Février	1,88 m ³ /s
Mars	2,35 m ³ /s
Avril	1,70 m ³ /s
Mai	1,55 m ³ /s
Juin	1,28 m ³ /s
Juillet	1,26 m ³ /s
Août	1,34 m ³ /s
Septembre	1,46 m ³ /s
Octobre	2,52 m ³ /s
Novembre	2,48 m ³ /s
Décembre	1,77 m ³ /s
Moyenne	1,79 m³/s

Ainsi, on constate qu'en moyenne, pour la période de travaux supposée (mai – juin) les débits moyens de la Berre sont de 1,42 m³/s (ou 5094 m³/h ou 122256 m³/j).

Pour le site de Rabassa, les débits représentatifs de la Berre à mesurés à Durban-Corbières sont ceux de la station Y0814001 auxquels il faut ajouter les débits du Barrou Y081400301 (dont la confluence avec la Berre se situe au niveau du centre-Ville). Toutefois les débits du Barrou ne sont pas disponibles sur le site Hydroportail.

8.1.2 INCIDENCES EN PHASE TRAVAUX

En phase de reconnaissance, les incidences potentielles sont liées au rejet des eaux de pompages (voir le chapitre concerné ci -avant). Les volumes mis en œuvre sont très limités, de l'ordre de 770 m³ réparti sur 4



jours (1 jour de paliers à 4x1h et 3 jours de longue durée). Ceci donne un débit horaire de rejet maximum de 10 m³/h

Ce débit représente 0,19% (10/ 5094) du débit moyen horaire de la Berre sur la période d'investigation. Les impacts des rejets d'eau sont donc négligeables.

En phase de reconnaissance, des impacts peuvent aussi être générés par la qualité des eaux exhaurées lors des pompages et ou même lors de la phase de foration :

- en période de foration, les eaux extraites, chargées en cuttings, sont envoyées directement vers des fosses de décantation spécialement mises en place à cet effet. Ces fosses recueillent les sédiments, seul le déversoir permet le rejet des eaux décantées dans le milieu environnant. Les volumes en foration sont faibles (moins de 10 m³/h).
- Les eaux de décantation s'écouleront alors dans le milieu naturel, aboutissant au ruisseau du Bosc situé en contrebas à environ 700m. Le ruisseau du Bosc se jette en suite dans la Berre après une distance de 2,5km

Les distances de transferts sont donc importantes, les impacts attendus sur le réseau hydrographique sont donc négligeables.

8.1.3 INCIDENCES EN PHASE EXPLOITATION

En phase exploitation aucun rejet ne sera effectué dans la Berre ou ses affluents.

8.2 INCIDENCES SUR LES ZONES HUMIDES

La cartographie des zones humides est disponible sur le site du SMMAR.

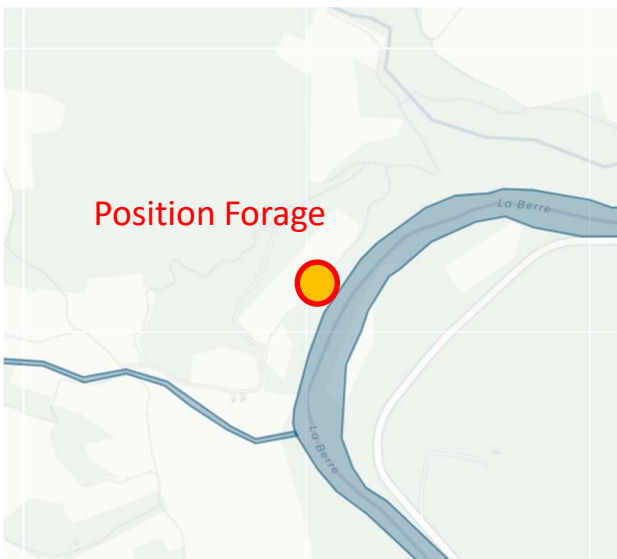
Pour le site de Sainte Raphine, la zone humide la plus proche est localisée à 1,5 km au nord. L'estimation des impacts potentiels sur cette zone humide dépend de la perméabilité de l'aquifère concerné. Dans le cas présent aucune information n'est disponible (cf fiche masse d'eau FRDG502), il s'agit d'un aquifère de nature plus ou moins karstique, avec de grandes variations possible de perméabilité.

Considérant les débits et volumes engagés, il est très peu probable qu'une quelconque influence puisse être noté sur la zone humide située à plus de 1,5km au nord.





Pour le site de Rabassa, la zone humide la plus proche est localisée à moins de 200m à l'Est. L'estimation des impacts potentiels sur cette zone humide dépend de la perméabilité de l'aquifère concerné. Dans le cas présent aucune information n'est disponible (cf fiche masse d'eau FRDG156), il s'agit d'un aquifère de nature plus ou moins karstique, avec de grandes variations possible de perméabilité.



Par ailleurs le forage cherchera à capter les formations calcaires hettangiennes (jurassique) reposant sur les formations marneuses à évaporites (trias) situées en fond de vallée de la Berre. Or la zone humide est située dans les alluvions de la Berre, elles-même reposant sur les formations marneuses à évaporites, ceci assure une déconnexion hydraulique entre la zone humide et les formations calcaires recherchées par forage.

8.3 CONCLUSIONS SUR LES INCIDENCES SUR LE MILIEU HYDRAULIQUE

Sur la base des démonstrations précédentes, aucun impact n'est à craindre sur le milieu humide de surface. Aucune mesure compensatoire n'est à prendre.



9 Photographies

Ci-joint les photographies du point de forage de Sainte Raphine



Ci-joint les photographies d u point de forage de Rabassa

